

## COMMUNE DE SEMOUSSAC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 19 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 19 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, d'après convocations rédigées le 14 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Marc BERTRAND, maire.

Étaient présents : BERTRAND Marc, BOSSIS Alain, PRINCE Frédéric, OCTEAU Estelle, GUIRAL Gilles, TABUT Laura, ROY Guillaume.

Était absente excusée : GAUVIN Emmanuel pouvoir à pouvoir à BERTRAND Marc, BRIFFAULT Bernard, DUMAS Anthony.

Etat absente : DAVID Béatrice.

A été élue comme secrétaire de séance : OCTEAU Estelle

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du 21 mai 2024.
- Organisation du bureau des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.
- Reversement par la CDCHS de la part salaire de la DGF.
- Questions diverses

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 21 mai 2024.

**Organisation du bureau des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.**

Le Conseil Municipal décide d'organiser le bureau des élections comme suit :

**30 Juin 2024****1<sup>er</sup> tour**

Matin 8h -13h	Après-midi 13 h – 18 h
Président du Bureau : BRIFFAULT Bernard	Président du Bureau : BRIFFAULT Bernard
- DUMAS Anthony	- BRIFFAULT Bernard
- GUIRAL Gilles	- GAUVIN Emmanuel
- GUILLAUME Eric	- PRINCE Frédéric

**7 juillet 2024****2<sup>ème</sup> tour**

Matin 8h -13h	Après-midi 13 h – 18 h
Président du Bureau : BERTRAND Marc	Président du Bureau : BERTRAND Marc
- ROY Guillaume	- GUIRAL Gilles
- OCTEAU Estelle	- BOSSIS Alain
- NAVEAU Laura	- DAVID Béatrice

**Reversement par la CDCHS de la part salaire de la DGF.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les modalités de reversement de la part CPS aux communes sont prévues par les articles L.5211-32 et R5211-12-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et que l'arrêté du 16 avril 2024 porte notification des attributions individuelles au titre du reversement de la compensation part salaire de la taxe professionnelle des communes.

Monsieur le Maire, indique au Conseil Municipal que lors du Conseil Communautaire de la CDC de la Haute Saintonge le 5 juin 2024, il a été décidé, sur proposition du Président, de reverser la totalité de la part CPS qui sera encaissée par la CDCHS aux communes concernées.

Les textes prévoient que les conseils municipaux disposent d'un délai de deux mois à compter de la notification de la délibération de la CDCHS transmise par les services le 11 Juin 2024 pour approuver ou rejeter la proposition formulée par la CDCHS.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'approuver la proposition formulée par la CDCHS quant à un reversement par celle-ci de la totalité de la part CPS encaissée.

**Questions diverses :**

Projet de changement du photocopieur : Monsieur le Maire explique que le photocopieur est vétuste, il fait beaucoup de bruit et, il est fort possible que des frais soient à envisager sous peu.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à contacter plusieurs entreprises pour le renouvellement du

matériel.

Le Maire informe que les formulaires d'inscription pour Cityc alerte sont sur le site internet et sur l'application Panneau Pocket. Des formulaires papiers seront distribués en même temps que le bulletin municipal

Le Maire informe que la vente de la parcelle ZH 92 a été réalisée et le montant de la vente est encaissé.

Le Maire indique qu'il y a un projet d'installation d'un méthaniseur en cours sur la commune.

Les travaux de réfection de la voirie décidés en début d'année ont été fait pour la partie bicouche.  
Les travaux d'enrobé seront faits dès que le temps le permettra.  
Le terrain de pétanque a également été refait.

Le Maire informe qu'un nouveau bureau a été formé pour le comité des fêtes.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close

La séance est levée à 22 heures 30.

Délibéré en séance, les jours et an susdits.

Rappel des délibérations prises au cours de la séance du 19 juin 2024 : 2024JUIN01, 2024JUIN02

Membres présents :

<b>Noms</b>	<b>Prénoms</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Signatures</b>
BERTRAND	Marc	Maire	
BRIFFAULT	Bernard	1 <sup>er</sup> adjoint	Absent excusé
BOSSIS	Alain	2 <sup>e</sup> adjoint	
DAVID	Béatrice	Conseillère municipale	Absente
DUMAS	Anthony	Conseiller municipal	Absent excusé
GAUVIN	Emmanuel	Conseiller municipal	Absent excusé
GUIRAL	Gilles	Conseiller municipal	
OCTEAU	Estelle	Conseillère municipale	
PRINCE	Frédéric	Conseiller municipal	
ROY	Guillaume	Conseiller municipal	
TABUT	Laura	Conseillère municipale	